

Programme de tir - 220 mètres

20ème Tir au Coq de Bruyère - Derrière Plané, Semsales

Distance :

220 mètres environ

Visuel :

Cible avec la silhouette de "Coq de Bruyère" divisée en 5 cercles.

Nombre de coups :

15 coups

Genre de feu :

3 coups en 2 minutes - marquage après les 3 coups

6 coups en 2 minutes - sans marquage

6 coups en 2 minutes - sans marquage

Résultat maximum :

75 points

Arme :

Arme libre - fusil standard - Carabine - Fass 57 - Fass 90 et Mousqueton

Positions :

Arme libre, fusil standard et carabine, uniquement à genou.

Autres armes : position couchée ou à genou.

En position couchée, mousqueton bras franc et Fass sur appui réglementaire.

Exceptions : les V et SV utilisant le mousqueton peuvent tirer couchés appuyés - les V et SV utilisant l'arme libre, le fusil standard ou la carabine peuvent tirer couchés, mais bras franc !!

Finance d'inscription Programme A :

Fr. 130.- par groupe de 5 tireurs - Fr. 26.- par tireur individuel.

Fr. 100.- par groupe de 5 JT - Fr. 20.- par JT individuel.

Payable au compte BCF 17-49-3 / IBAN : CH10 0076 8300 1231 8580 9 ou sur place.

Nouveau : rachat Programme B :

CHF 20.- / Classement séparé. Seul le programme A sera pris en compte pour le classement.

Carte-couronne à CHF 12.- plus de médailles. :

56 points - Fass 57: **55 points** - à genou: **52 points**

jeune tireur, vétéran et double-vétéran: **54 points**

jeune tireur, vétéran et double-vétéran à genou: **50 points**

Cible :

La distribution des cibles s'effectuera environ **2 heures** après votre tir.

Formation de tir :

Groupe de 5 tireurs qui tirent simultanément et tous dans la même position !!!

Le secteur de tir est attribué par le CO et ne peut être choisi.

Pénalisation :

Pour chaque coup en plus, il sera déduit autant de fois le coup moyen du résultat total du tir.

Attention : le tireur qui sera surpris à tirer plus de 15 coups verra son résultat annulé.

Remarques et réclamations :

Chaque tireur peut tirer 2 programmes. Il est responsable de son arme.

Les litiges éventuels seront tranchés par le comité d'organisation et seront sans appel.

Les réclamations concernant les résultats des tirs seront reçus uniquement dans le quart d'heure qui suit la réception des cibles.

Le comité d'organisations

Approbation des instances compétentes :

Ce plan de tir a été approuvé en 2016, par M. Herren, chef des tirs sportifs de la Société cantonale des tireurs fribourgeois.